

MAISONS PAYSANNES DE SAONE-ET-LOIRE

Association reconnue d'utilité publique

LE CHAROLAIS-BRIONNAIS, UN PAYSAGE CANDIDAT AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

SAMEDI 6 MAI 2017



Le paysage de bocage et le patrimoine bâti remarquables du Charolais-Brionnais font l'objet d'une candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO pour leur préservation et leur mise en valeur. Maisons Paysannes 71 vous invitent à découvrir ce territoire avec Dominique FAYARD, chargée de mission au Pays Charolais-Brionnais et Aurélien MICHEL, animateur du Pays d'Art et d'Histoire.

9 H 45 – RV au parking de la mairie d'Amanzé*.

10 H – A la ferme-auberge d'Amanzé. présentation du processus de candidature UNESCO par Dominique Fayard.

11 H – Visite du bourg d'Amanzé et du hameau de St Ambrun à St Germain en Brionnais.

12 H 30 – Repas à l'auberge ou pique-nique sur place.

14 H 30 – Visite de plusieurs sites du bocage : Orval, Chaumont, Oyé, Sancenay.

17 H 30 – Verre de l'amitié à l'auberge.

* pour se rendre à Amanzé depuis Charolles, prendre la direction de La Clayette (D985) jusqu'à St Germain en Brionnais, puis à droite, la direction d'Amanzé (à 2 km).

INSCRIPTION ET REGLEMENT A RENVoyer AU PLUS TARD LE 2 MAI 2017 à

Hubert et Baby CATELAND Le Fugaud 71 110 Semur-en-Brionnais 03.85.25.09.43/06.75.48.24.46
M s'inscrit à la journée du 6 mai 2017.

Adhérents 25 € avec repas x = 6,5 € sans repas x =

Non adhérents : 28,5 € avec repas x = 10 € sans repas x =

Si vous souhaitez un repas végétarien, indiquez le nombre :

Paiement par chèque à l'ordre de « **Maisons Paysannes de Bourgogne du Sud** ».